

LA PÊCHE DU MERLU AU FILET MAILLANT SON ÉVOLUTION ET SA TECHNIQUE SUR LES CÔTES PROVENÇALES

par Marc BONNET

Bien qu'elle ait été une pêche classique qui après une éclipse d'assez longue durée vient d'être remise en pratique, la pêche du merlu au filet maillant est un sujet d'actualité très discuté. Son implantation récente et sa rapide évolution dans certaines de nos eaux lui ont attiré de nombreuses critiques. Cependant, détracteurs et partisans sont d'accord sur un point : c'est une pêche efficace et par conséquent rentable là où les fonds s'y prêtent ce qui n'est pas rare. Son succès, qui a entraîné sa large extension, en est la meilleure preuve.

Vraisemblablement originaire du Portugal, où elle est pratiquée depuis longtemps d'une manière continue et intensive, elle a progressé vers l'est, gagnant d'abord la Galice puis les côtes asturiennes et la province de Santander. Ce n'est qu'à partir du mois de mars de l'année dernière que certains pêcheurs bretons l'ont adoptée. Simultanément cette technique a connu aussi un essor assez remarquable sur les côtes françaises de Méditerranée (voir « Science et Pêche » n° 144). Ayant débuté dans la région marseillaise en 1963, elle s'est étendue depuis aux côtes varoises et à celles du Roussillon.

Toutefois une méthode de pêche, surtout si elle s'avère efficace, n'est valable que dans la mesure où son avenir demeure assuré. Or dans certaines régions, en Bretagne, en particulier, le rendement de la pêche du merlu au filet droit a rapidement décliné ce qui a incité certains à dénoncer cette pratique comme étant destructrice. En réalité il semble que ce soit l'utilisation abusive de cette technique qui doit être blâmée.

En effet, devant les bons résultats obtenus, le nombre des navires armés s'est rapidement multiplié et la longueur des jeux de filets est devenue excessive. De plus les fonds travaillés, ou pour le moins leurs environs immédiats, étaient déjà l'objet d'une intense exploitation de la part des chalutiers. On comprend dès lors que le stock de merlu, déjà fort entamé, ait été vite épuisé, les filets maillants ayant vidé les seules réserves naturelles mises à l'abri des chaluts. Ceci est d'autant plus grave que ces réserves, fréquentées par des individus adultes, assurent la survie et en bonne part la reproduction de l'espèce et jouent par conséquent un rôle important pour le repeuplement des fonds.

Aussi la campagne effectuée par l'« Ichthys » dans les parages des îles d'Hyères et du banc des Blauquières avait-elle non seulement pour but la recherche de nouveaux fonds à merlu mais aussi celle des moyens de capture qui permettraient leur exploitation sans les appauvrir.

CAMPAGNE DE L'« ICHTHYS »

I. - RÉGION PROSPECTÉE.

La campagne de l'« Ichthys » s'est déroulée du 24 mai au 8 juin 1967 entre La Ciotat et l'île de Porquerolles (fig. 1 et 2).

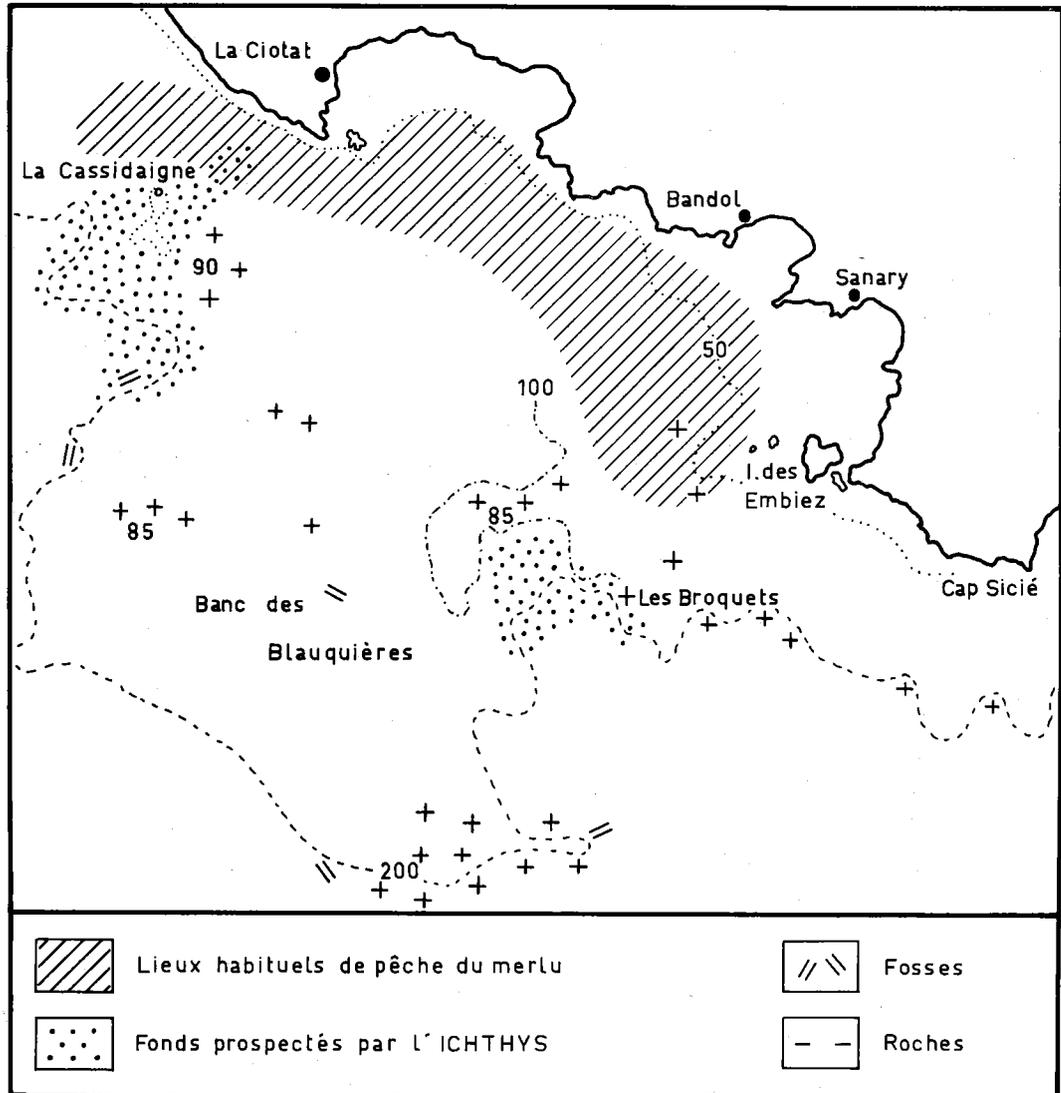


FIG. 1. — Partie ouest de la région explorée par l'« Ichthys ».

Dans cette région le plateau continental est très étroit. Son bord et son talus, à l'image de la côte, sont accidentés et accores. Seul le banc des Blauquières offre une certaine étendue mais il est souvent encombré de roches. On ne trouve des fonds doux et réguliers qu'à l'intérieur des baies.

De par sa topographie ce secteur est donc nettement défavorisé pour le chalutage classique qui est limité à l'exploitation de quelques passages difficiles sur les Blauquières. Aussi les arts

traînants y revêtent-ils un aspect très particulier avec l'activité traditionnelle des « ganguis » qui draguent uniquement à l'intérieur des baies. Ces petits chalutiers capturent sur les herbiers et aux abords des roches des poissons de petite taille mais d'excellente qualité; leur prix de vente, très élevé, compense la faiblesse des apports. Dans certains cas le rendement est encore assez bon du

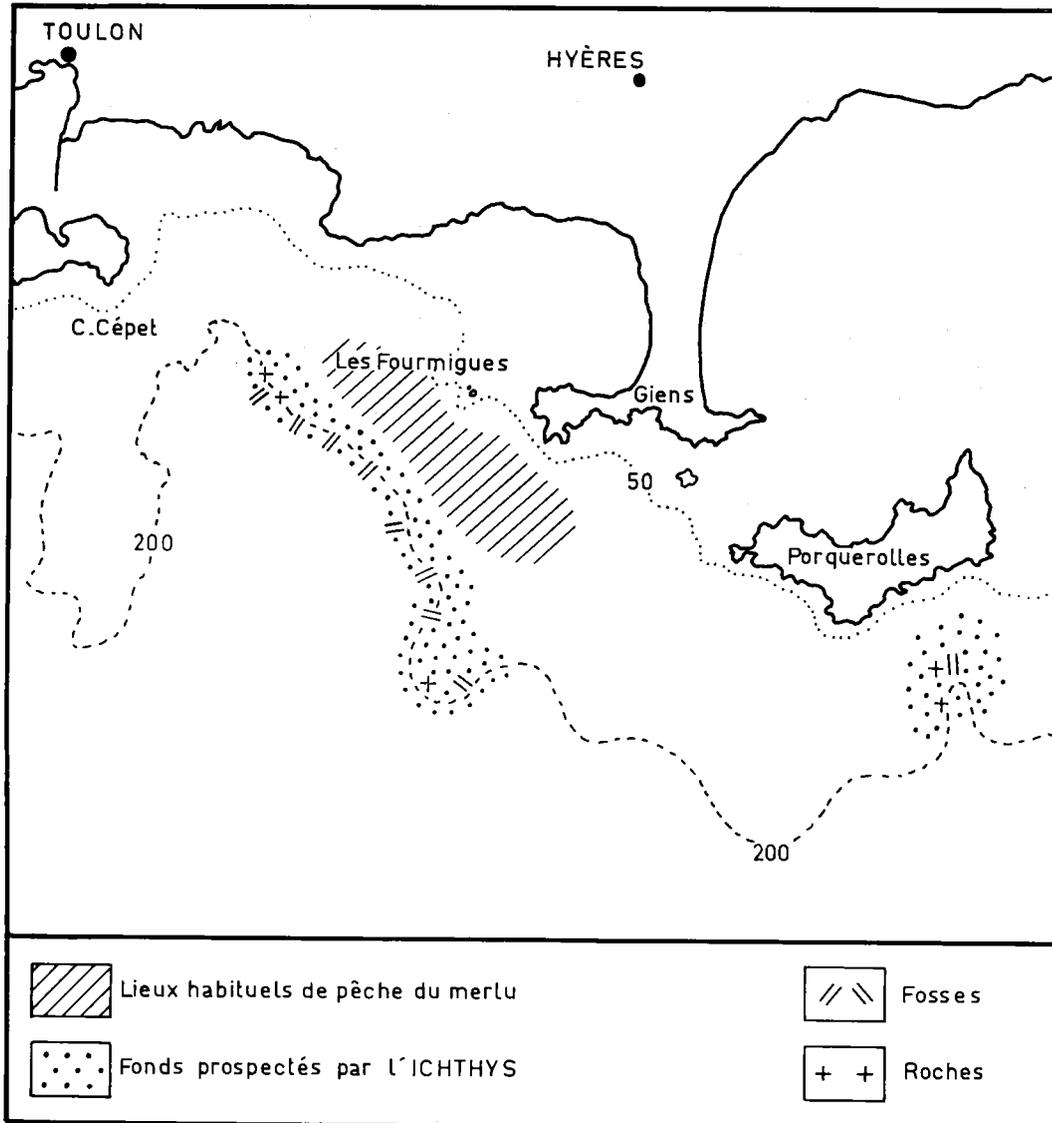


FIG. 2. — Partie est de la région explorée par l'« Ichthys ».

fait des règlements très stricts que se sont imposés les pêcheurs au sein de leur prud'homie. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi et, le plus souvent, les fonds étant surexploités, les « ganguis » en sont réduits à pratiquer une activité peu rentable, limitée à quelques mois d'hiver.

Pour la pêche aux filets fixes, la topographie et la nature des fonds sont au contraire très favorables. En effet, crustacés et poissons de grande taille trouvent sur les fonds accidentés et rocheux, à la fois abri et nourriture. Aussi, trémails et batudons (trémails au-dessus desquels est montée

une simple nappe) sont-ils très répandus dans l'ensemble de la région; mais leur activité est côtière, elle n'atteint que très rarement des profondeurs supérieures à 80 m.

Telle est, brièvement décrite, la physionomie de la pêche des espèces de fond dans ce secteur. Il s'en dégage que le bord de la plate-forme continentale et son talus sont pratiquement inexploités. Ils n'ont guère connu que l'activité passagère des langoustiers et encore faut-il préciser que les nasses n'étaient calées qu'en des endroits rocheux bien délimités. Il paraît que les palangriers y effectuaient jadis de belles captures par grande profondeur, en merlu notamment, mais cela remonte trop loin pour donner une idée exacte des possibilités.

L'exploration de ces accores était donc d'un grand intérêt ce qui explique le choix de cette région pour la campagne de l'« Ichthys ». Elle permettait d'envisager l'extension de la pêche vers le large et de favoriser par contrecoup le repeuplement des fonds côtiers en réduisant leur exploitation trop intensive. D'autre part, le fait que le chalutage soit impossible dans la majeure partie du secteur considéré, les ganguis ne touchant qu'à la faune autochtone des baies, apportait la garantie indispensable pour l'avenir de la pêche aux filets maillants. Notons enfin, à l'appui de ce choix, qu'étant pratiquement vierges, ces fonds pouvaient permettre de faire une meilleure estimation du rendement et du pouvoir sélectif des engins.

II. - MATÉRIEL ET MÉTHODES EMPLOYÉS. (fig. 3, 4, 5, 6).

1) Filets.

Trois sortes de filets ont été utilisés : des trémails ou « sugetières » employés par les marseillais pour la capture des soles, des filets maillants à merlu du type méditerranéen, des filets maillants à merlu d'origine portugaise.

Les trémails à sole et les filets maillants à merlu employés en Méditerranée ont déjà fait l'objet d'une description détaillée (« Science et Pêche » n° 144). Aussi nous contenterons-nous de résumer leurs caractéristiques générales en précisant les dimensions des fils et des mailles qui peuvent varier. Nous donnerons en revanche un peu plus de détails sur les filets portugais.

Trémail à sole. Constitution : 3 nappes dont 2 tables extérieures et 1 voile médian.

Tables : fil de nylon câblé de 3 000 m au kg, mailles de 20 cm de côté, 3,5 mailles en hauteur.

Voile : fil de nylon câblé de 10 000 m au kg, mailles de 40 mm de côté (7 nœuds au pan), 30 mailles de haut.

Ralingues : cordage en schappe de nylon de 5 mm de diamètre; ralingue simple pour les flotteurs, double pour les plombs.

Montage : 172 m de voile montés sur 86 m, soit 50 % de flou en longueur pour 1/3 en hauteur.

Lest : un plomb de 35 g par compas d'armement, soit environ 12 kg au total.

Flottabilité : un flotteur en chlorure de polyvinyle tous les quatre compas (flotteur F 51, flottabilité 15 g).

Filets à merlu méditerranéens. Constitution : une seule nappe de 2 460 mailles en longueur sur 80 en hauteur.

Mailles : 35 mm de côté (8 nœuds au pan).

Fil : nylon câblé de 10 000 m au kg.

Ralingues : un cordage en schappe de nylon de 6 mm de diamètre pour les lièges, un cordage de 6 plus un de 4 mm pour les plombs.

Montage : 172 m de nappe montés sur 100 m de long, soit plus d'un tiers de flou.

Lest : 15 kg, soit un plomb de 35 g par compas d'armement.

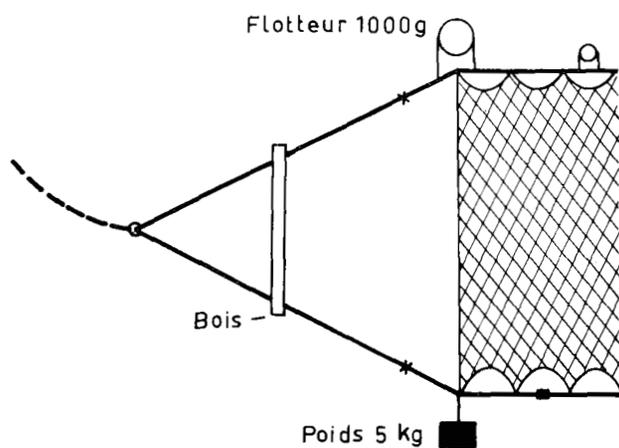
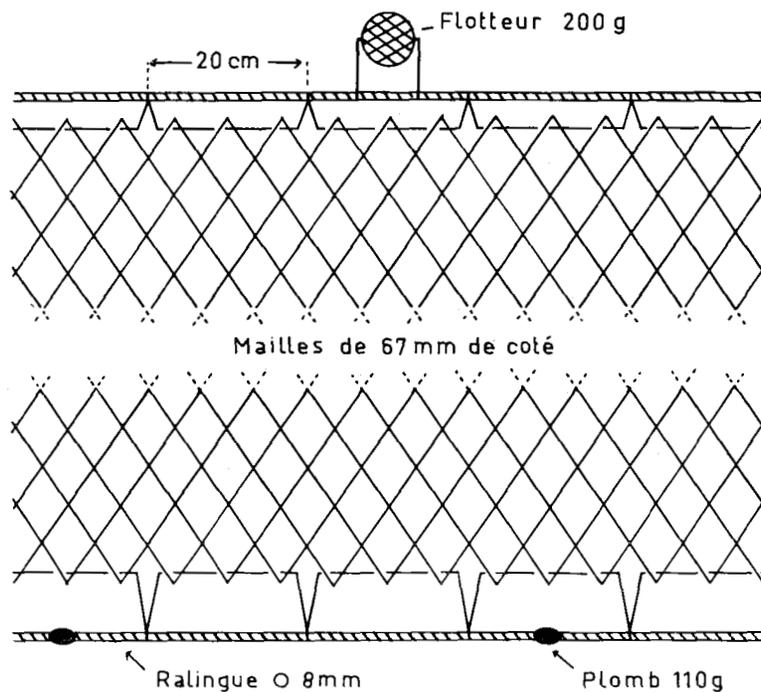


FIG. 3. — *Filet à merlu portugais et son gréement.*

Flottabilité : environ 6 kg, soit un flotteur de 60 g de flottabilité tous les quatre compas (flotteur F53 en chlorure de polyvinyle).

Filets à merlu portugais (fig. 3). Ces filets sont ceux qu'emploient les pêcheurs de Sétubal.

Leur principe est le même que celui des précédents puisqu'ils n'ont qu'une seule nappe montée entre deux ralingues. Ils présentent cependant des différences notables dans leur armement et dans la dimension des fils, des cordages et des mailles.

La nappe a 750 mailles de long sur 50 de haut. La maille mesurant 67 mm de côté, la longueur de cette alèze est donc de 100 m, mailles étirées. Le sens du filet est perpendiculaire aux ralingues : une traction exercée sur la nappe dans le sens de la hauteur tend à resserrer les nœuds.

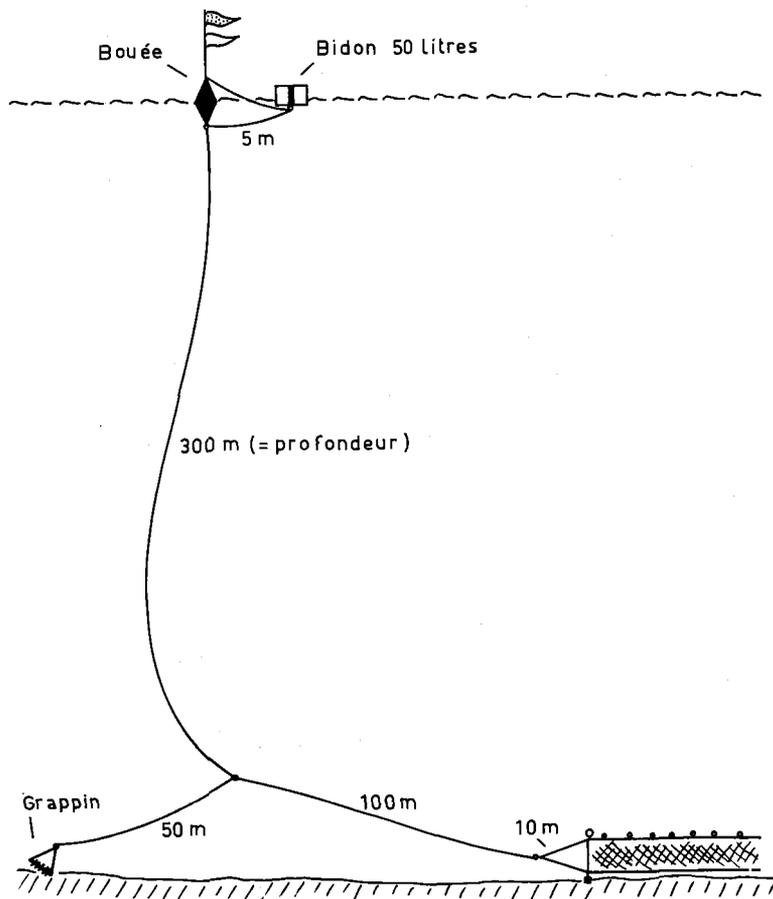


FIG. 4. — Ligne de mouillage.

Le montage est effectué sur deux ralingues en câble de polypropylène de 8 mm de diamètre. Les compas d'armement ont 20 cm d'ouverture, 25 cm de longueur pour la ralingue supérieure et 35 pour celle des plombs. Il y a 3 mailles prises par compas ce qui donne au filet monté une « embande », ou flou, de 50 %.

Le lest est assuré par des plombs de 110 g pièce, à raison d'un tous les trois compas. Les flotteurs sont des boules de verre de 85 mm de diamètre ayant une flottabilité de 200 g; une boule est grée pour sept compas.

Notons enfin que le fil des mailles est fort puisque 3 330 m pèsent 1 kg.

En résumé, la pièce portugaise est plus courte et plus haute que celle de Méditerranée; ses mailles sont beaucoup plus grandes. Enfin son fil, plus fort, est monté avec davantage de flou.

2) Gréement des filets.

Il était prévu dans le programme de cette campagne d'explorer les fonds de 100 à 300 m de profondeur, souvent abrupts puisque situés sur le bord et le talus du plateau continental, là où les courants marins sont les plus forts. Il convenait donc de gréer les filets de manière à assurer leur bonne assise sur le fond et à faciliter leur mise à bord.

Lignes de mouillage (fig. 4). L'ancrage du jeu de pièces est assuré par une ligne de mouillage disposée à chacune des deux extrémités.

De la bouée, à laquelle est annexé un bidon de sécurité, part un cordage dont la longueur est égale à la sonde. Deux autres cordages lui sont aboutés : l'un de 50 m va au grappin, l'autre de 100 m rejoint la première pièce de filet par l'intermédiaire de deux pattes de 10 m fixées aux ralingues. Ce dernier doit toujours être plus long que celui auquel est attachée l'ancre afin que, lors du relevage, le grappin n'abîme pas la nappe. Tous ces cordages sont en polypropylène de 12 mm de diamètre.

Il est souhaitable qu'un gros flotteur et un poids de 5 kg supplémentaires soient montés en bout des pièces extrêmes (fig. 3).

Ralingues de relevage. Comme nous l'avons déjà signalé, les pêcheurs méditerranéens emploient, pour relever les filets, une poulie motrice à chicanes disposée sur l'avant du bateau (fig. 5). Cet appareil est pratique jusqu'à une profondeur de l'ordre de 150 m; mais au-delà sa puissance est

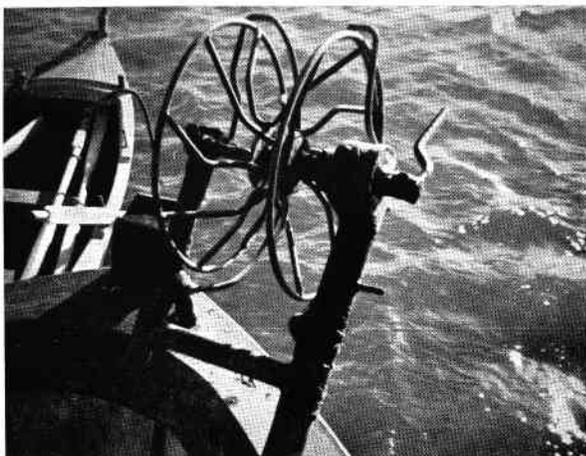


FIG. 5. — Appareil de relevage utilisé en Méditerranée.

trop faible. Par ailleurs, la traction exercée sur les filets devient telle qu'elle peut provoquer la rupture des ralingues de montage ou, pour le moins, leur allongement; ceci entraîne une perte sensible dans le flou de la nappe, sans compter les dégâts causés aux filets ainsi qu'aux poissons maillés.

Les Portugais, qui ont l'habitude de travailler à une profondeur relativement grande (100 à 400 m) utilisent certains modes de relevage qui permettent d'éviter ces inconvénients. Parmi eux, nous avons adopté celui qui consiste à mettre le filet à bord à l'aide de ralingues flottantes. En voici la description (fig. 6).

A chaque pièce française (soit toutes les deux pièces portugaises), c'est-à-dire pour chaque 100 m de filet, on dispose un cordage plus long (120 m) lié par un nœud d'écoute à un rapporteur. Ce rapporteur est fixé sur la ralingue des plombs et sur celle des flotteurs à l'abouture de deux pièces. Sa longueur entre les ralingues est légèrement plus courte que la hauteur du filet,

mailles étirées; de cette manière le rapporteur supporte toute la traction au moment du virage ce qui évite le déchirement de la nappe.

Une ligne de mouillage étant à bord, on vire le cordage sur la poulée du treuil par l'intermédiaire d'une poulie coupée placée sur l'avant du bateau. Ainsi, les filets décollés du fond montent

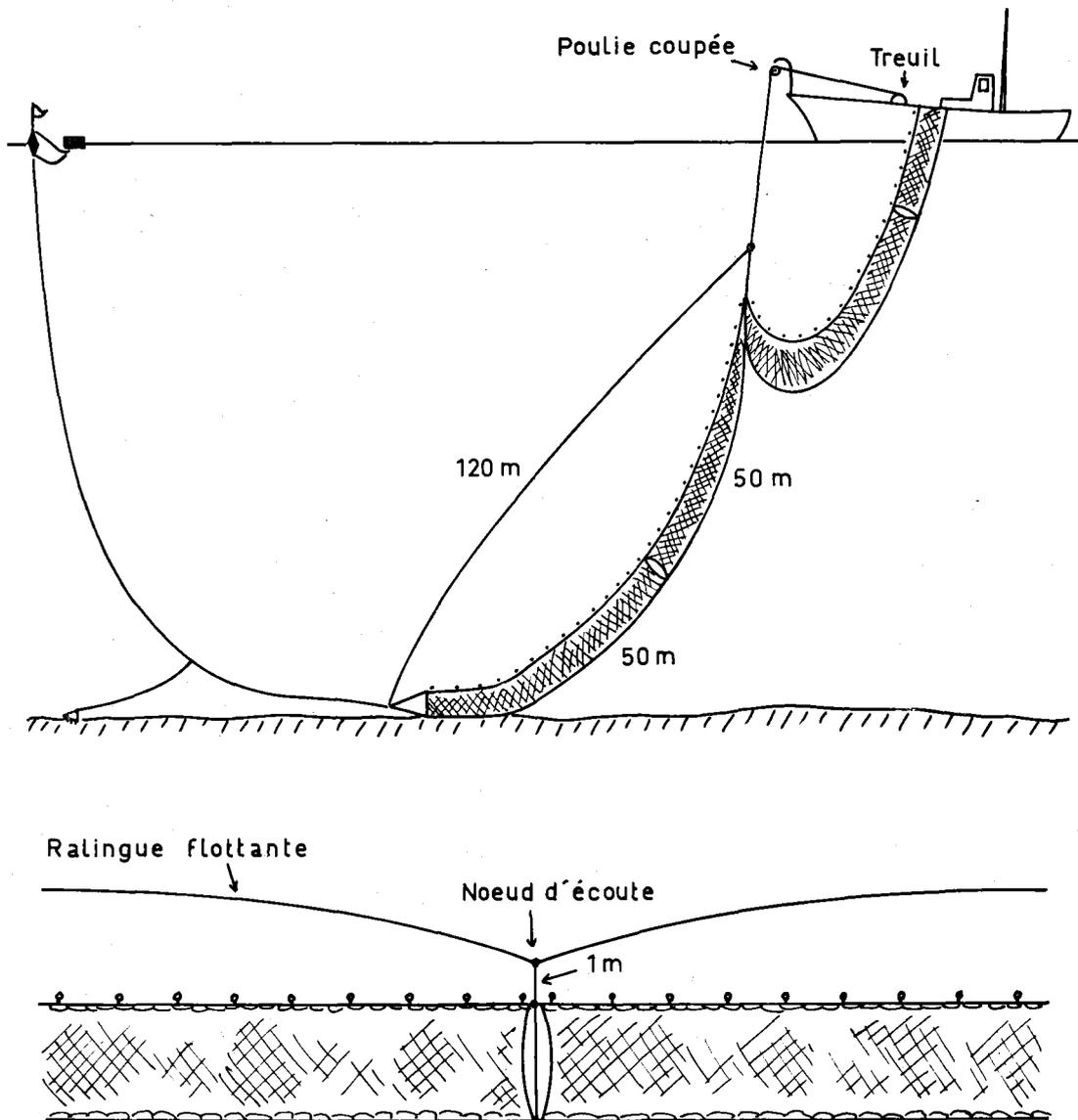


FIG. 6. — Système de relevage avec ralingues flottantes. En haut, manœuvre; en bas, détail de montage.

aisément, la traction qu'ils subissent étant très faible. Lorsqu'un rapporteur arrive à bord on libère la ralingue suivante en desserrant le nœud d'écoute. Evidemment la sonde doit être toujours supérieure à la portée de chaque ralingue, sinon le procédé est inefficace et les filets risquent d'être traînés sur le fond.

Le câble de polypropylène de 12 mm de diamètre convient parfaitement; il assure aux ralingues de relevage la solidité nécessaire ainsi qu'une flottabilité suffisante pour les dégager des filets. Si un autre matériau, non flottant, est utilisé, il faut placer au moins deux boules par ralingue.

3) Méthodes.

Avant chaque mise en pêche, l'« Ichthys » relevait de manière précise la topographie des fonds au sondeur ultra-sonore et effectuait des dragages. Ces travaux préalables sont fort utiles; en effet, et comme nous le verrons à l'analyse des résultats, le rendement peut changer beaucoup selon la forme et la nature du fond et ceci même dans un secteur limité.

Le nombre de pièces calées en même temps était de 6 à 12 ce qui est peu. Mais ces pièces étaient de différents types de manière à pouvoir comparer leur fonctionnement. Toujours dans un but de comparaison, la durée des pêches a varié de un à trois jours, les filets étant posés avant la nuit et relevés le matin.

Les espèces capturées ont été inventoriées, pesées, le plus souvent mesurées et leur valeur commerciale estimée. En outre la manière dont chaque espèce était prise dans les filets, son état de fraîcheur, sa résistance aux attaques des « poux » de mer, étaient soigneusement notés. Ces observations se sont révélées riches en enseignements.

III. - RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS DÉGAGÉS.

1) Rendement des fonds.

Trois fonds de pêche furent tour à tour prospectés. Ils se situent : au sud de l'île de Porquerolles entre 100 et 300 m de profondeur (fig. 2); au large des îles Fourmigues, sur le bord est de la grande fosse orientée vers l'entrée de la rade de Toulon (fig. 2); sur l'ensemble du banc des Blauquières (fig. 1).

a) Sud de l'île de Porquerolles.

Ce secteur se présente sous l'aspect d'une plate-forme sous-marine assez régulière, entaillée par une fosse dans sa partie est. C'est dans cette fosse et à ses alentours que les recherches ont été orientées; il semblait en effet que les rendements devaient y être meilleurs qu'ailleurs.

Le plateau est recouvert, jusqu'à son bord, de gravier et de sable grossier en grande partie constitué de débris coquilliers. L'invertébré le plus caractéristique est l'oursin à grandes épines *Cidaris cidaris*. Cette nature de fond est généralement celle que l'on trouve sur un substrat dur et au voisinage des roches; sa richesse est médiocre. Toutefois ces fonds sont, surtout de nuit, fréquentés par des poissons prédateurs qui pourchassent leurs proie autour des nombreux affleurements rocheux et à proximité des tombants.

A ce propos, remarquons que le merlu est parfois considéré comme une espèce sédentaire, étroitement liée au fond. Il y a tout lieu de croire qu'il effectue, au contraire, des déplacements horizontaux et verticaux assez importants et en groupe. Les Luziens ne l'ignorent pas puisque c'est au moment où ce poisson poursuit l'anchois que sa capture à la ligne à main est la meilleure. Notons aussi, à l'appui de cette assertion, que ce gade s'emmaille souvent dans la partie haute des filets droits, c'est-à-dire à plusieurs mètres au-dessus du fond, et toujours par groupe.

Dans la fosse, entre 120 et 250 m de profondeur, la nature du fond n'est pas la même sur l'un et l'autre des deux versants. Sur le versant ouest, le substrat, très dur, est formé de concrétions calcaires plus ou moins recouvertes de gravier. La présence de *Terebratula vitrea* est caractéristique. Au niveau supérieur affleurent quelques roches garnies de corail blanc du genre *Lophohelia*. Sur l'autre versant le substrat doit être le même mais il est recouvert de divers sédiments : algues (*Codium bursa*, *Vidalis volubilis*, connues par les pêcheurs sous le nom de « tabac ») et posidonies mortes, sable et parfois vase. Non seulement ces sédiments enrichissent le fond mais ils lui confè-

rent une surface plus meuble. Cette différence de nature doit trouver son explication dans la fréquence des forts courants de direction est-ouest qui traversent cette fosse; le versant occidental est balayé alors que l'autre, plus abrité, est un lieu de dépôt.

Les captures effectuées sur le plateau, par 100 m de profondeur dans le nord de la fosse et avec 1 000 m de filets à merlu marseillais, représentent 90 kg dont 45 de merlus, 4 de pageots, 1 de rougets, 1 de crustacés (une langouste et une araignée), 3 de baudroies, 10 d'encornets (*Ommatostrephes sagittatus*), une vingtaine de kg de squales, surtout des aiguillats. Ces apports sont assez médiocres si l'on tient compte du fait que les filets sont restés deux jours à la mer. Ils représentent toutefois, d'après les prix pratiqués à cette époque, un rapport global d'au moins 500 F. On peut donc estimer qu'avec 15 pièces au lieu de 10, le gain journalier serait très satisfaisant pour deux hommes, équipage habituel des bateaux qui pratiquent cette pêche.

Dans la fosse le rendement est nettement supérieur surtout, pour les raisons indiquées, sur son versant est. Ainsi, cinq pièces seulement de filets du type marseillais, calées suivant le profil de sonde entre 150 et 200 m de profondeur, ont capturé plus de 150 kg de poissons en trois jours. Parmi ces captures le merlu domine : 85 kg d'individus dont la taille varie de 35 à 65 cm. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les pageots, les rascasses de profondeur (*Helicolenus dactylopterus*), les grondins (*Trigla lyra*) et divers poissons dits « de bouillabaisse » représentant un total d'une quinzaine de kg. A ces espèces de valeur s'ajoutent 50 kg de chiens de mer de grande taille. Le rapport d'une telle pêche dépasse 1 000 francs, ce qui est élevé étant donné la faible longueur de filets utilisée.

Le versant ouest, bien que moins riche, doit permettre des prises intéressantes en crustacés. En effet, 6,5 kg de grosses langoustes y ont été capturés à l'aide de 250 m de filets portugais qui ne sont pourtant pas adaptés à cette pêche. Il est très vraisemblable que l'emploi des trémails du type marseillais ou des batudons serait beaucoup plus rentable pour l'exploitation de ces fonds durs.

b) Large des îles Fourmigues.

Dans ce secteur on retrouve, en dehors des herbiers et jusqu'à 100 m de profondeur, des sables grossiers à débris coquilliers. Par endroit ils sont recouverts d'ophiures (*Ophiothrix quinque maculata*) improprement nommées étoiles par les pêcheurs. Les fonds du plateau sont assez réguliers malgré la présence de quelques roches dans le sud-sud-ouest des îles Fourmigues. En revanche le talus est accore et entaillé par une succession de petites fosses transversales, entre 120 et 180 m. A plus grande profondeur le fond devient moins sableux et plus vaseux. Quoi qu'il en soit les invertébrés les plus caractéristiques entre 100 et 250 m sont d'abord l'échinoderme *Spatangus purpureus* puis l'oursin *Cidaris cidaris* et le brachiopode *Terebratula vitrea*. Ces vases sableuses sont fréquentées par un poisson rare sur d'autres fonds, l'*Aulopus filamentosus*.

Les pêcheurs de Carqueiranne et surtout de Giens utilisent avec succès les filets maillants depuis le littoral jusqu'au bord de la plate-forme. Les espèces qu'ils capturent, le plus souvent avec des batudons, sont surtout des merlus, des rougets surmulets, des rascasses et des pageots.

Au dire de ces pêcheurs, le rendement en merlu serait meilleur, à profondeur égale (100 m environ) dans ce secteur que dans le précédent. Mais il arrive souvent qu'un nombre assez important de poissons maillés soient mangés par les « poux » de mer, espèces de petits crustacés amphipodes et isopodes très voraces. Pour remédier à ce gros inconvénient, ou tout au moins pour réduire ses effets, il conviendrait de travailler à des profondeurs plus importantes. Il apparaît, en effet, d'après nos expériences, que ces parasites sont beaucoup plus rares au-delà de 150 m. Ceci permettrait

par ailleurs d'améliorer sensiblement les captures en qualité et en quantité. Les pêches expérimentales réalisées par l'« Ichthys » montrent que la taille et le nombre des espèces prises, des merlus notamment, croissent avec la profondeur. Il s'avère par ailleurs que les accores du plateau sont accessibles aux filets maillants malgré leur topographie très irrégulière. Des essais de relevage, par 150 à 200 m de profondeur, effectués à l'aide d'un navire de pêche local équipé d'une poulie mécanique, ont été concluants à cet égard.

Il semble donc souhaitable que, dans ce secteur, les pêcheurs utilisant les filets maillants portent leur activité plus au large, les nombreuses fosses entaillant le talus étant, sans nul doute, les zones les plus productrices en poissons et crustacés.

e) *Le banc des Blauquières.*

Avec ses contours très irréguliers, son vaste plateau encombré d'affleurements rocheux, ses natures de fond variées, ce banc constitue un champ d'activité idéal pour les arts fixes. Les ressources qu'il offre sont encore loin d'être rationnellement exploitées bien que les filets maillants à merlu y soient utilisés depuis trois ans par les pêcheurs de Bandol, de Sanary et, assez timidement encore, par les Ciotadins. En effet, seuls les fonds côtiers les moins accidentés sont actuellement travaillés.

De 50 à 100 m de profondeur, de l'île des Embiez à la Cassidaigne, les fonds généralement constitués de sable vasard sont fréquentés par le merlu. Près des roches ce sable est plus grossier, détritique, et surtout peuplé de poissons affectionnant les fonds durs tels que pageots (*Pagellus erythrinus*), scorpènes et serrans. Avec 15 pièces de filets droits à une seule nappe les apports moyens journaliers sont d'environ 20 à 40 kg seulement en merlu; ils atteignent une centaine de kg au meilleur moment de la saison, c'est-à-dire de mai à août, dans la partie de ce secteur située au nord des Broquets (fig. 1).

De tels apports sont évidemment rentables mais il faut tenir compte du fait qu'ils sont limités dans le temps, les merlus, comme d'ailleurs les pageots, ne fréquentant cette zone côtière qu'à partir du mois de mars et cela jusqu'en septembre. Autrement dit, la pêche du merlu au filet maillant est peu productive, voire arrêtée pendant six mois de l'année. Il semble pourtant qu'elle puisse être étalée dans le temps et d'un meilleur rendement si elle s'orientait, à peine plus au large, vers de plus grandes profondeurs en bordure du plateau et dans les fosses, lieux que les poissons fréquentent en hiver. Par ailleurs cette orientation permettrait certainement de réduire les dégâts causés par les parasites aux poissons pêchés.

L'« Ichthys » a surtout prospecté le bord des fosses situées dans l'est des Broquets et à deux milles dans le sud de la Cassidaigne. Les fonds rencontrés, bien qu'éloignés les uns des autres, ont une nature semblable : substrat dur recouvert de vase plus ou moins sableuse. Le niveau situé entre 120 et 150 m est caractérisé par la présence des oursins *Cidaris cidaris* et *Echinus acutus* et celle du crinoïde *Leptometra phalangium*. On y trouve également le crabe *Calappa granulata*.

Un essai de pêche effectué à un mille dans l'est du banc des Broquets par 120 à 130 m de profondeur, avec 500 m de filets marseillais seulement, a rapporté en une nuit 29 merlus pesant au total 20 kg, plus 5 kg environ de divers poissons de qualité : st Pierre, rougets et serrans. Dans ces conditions on peut estimer qu'avec un nombre de pièces convenable (15 environ) le rendement serait satisfaisant dans ce secteur. A l'appui de cette prévision notons que les pêches effectuées aux palangres sur les bords du Canyon de la Cassidaigne, montrent, qu'outre les merlus, les mérous blancs (*Polyprion americanum*) et certains gros sparidés (*Pagrus pagrus* et *Dentex vulgaris*) peuvent donner lieu à d'intéressantes captures. Signalons d'ailleurs que les Portugais et les Espagnols prennent parfois davantage de mérous et de pageots de profondeur (*Pagellus centrodontus*) que de merlus.

2) Technique de pêche. (fig. 7, 8, 9).

Certains pêcheurs de la région d'Hyères ont été vivement intéressés par les résultats de l'« Ichthys » et ils n'ont pas attendu longtemps pour essayer à leur tour d'exploiter les fonds à merlu. Mais, d'une manière générale, leurs premiers essais n'ont pas été très fructueux. La raison principale en est l'inadaptation des techniques à cette pêche bien particulière, cette lacune étant vraisemblablement due à la précipitation avec laquelle ils se sont équipés. D'abord ils appréhendent de caler assez creux faute de moyens appropriés ; ensuite, les pièces qu'ils utilisent ne présentent pas, le plus souvent, les caractéristiques indispensables.

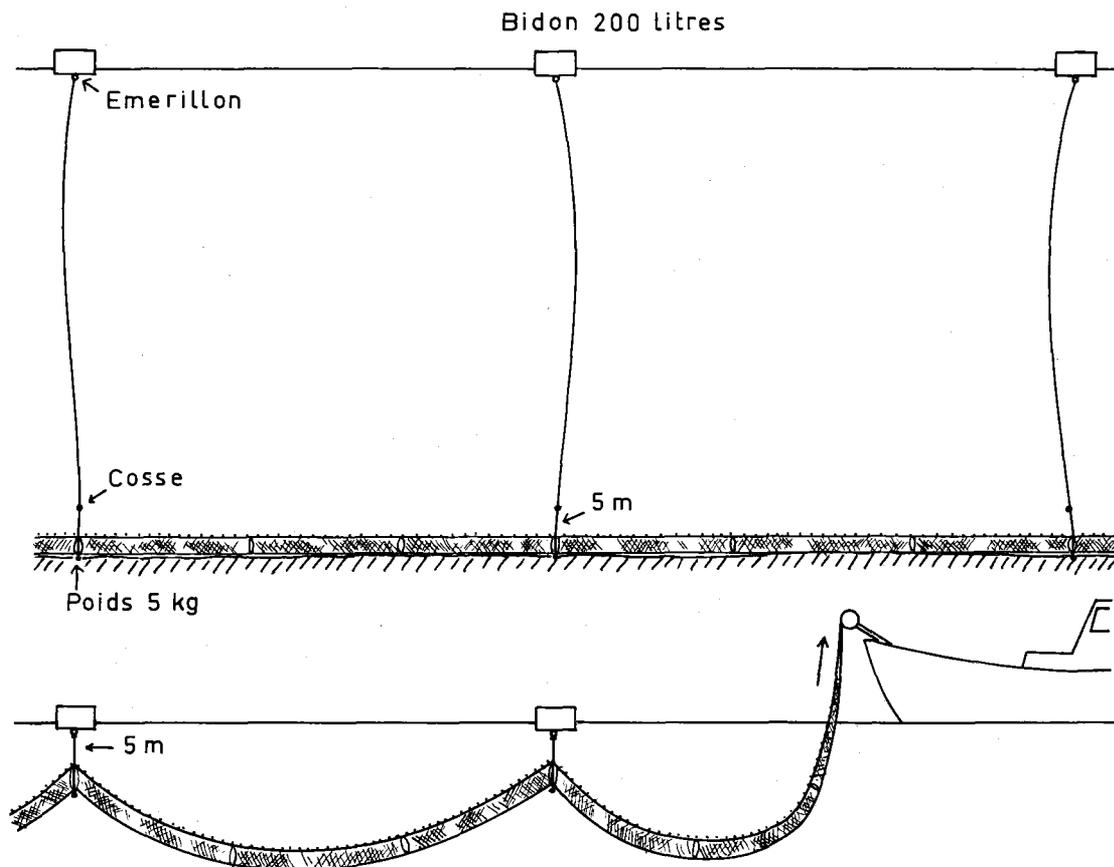


FIG. 7. — Système de relevage avec bidons. En haut, filets en pêche ; en bas, mise à bord après virage des lignes de mouillage.

Il est donc très utile de faire le bilan des enseignements techniques qui se dégagent de nos propres expériences et de celles des professionnels déjà anciens dans le métier.

a) Choix du fond. Au printemps et en été, un fond doux et régulier peut être d'un bon rapport. Mais la règle générale veut qu'un lieu de pêche soit meilleur s'il est accidenté ; les endroits à choisir de préférence sont les accores du plateau, les fosses ou le voisinage immédiat de roches. D'autre part, il est préférable que la profondeur soit assez importante : 100 à 300 m. Un sondeur enregistreur à ultra-sons est nécessaire pour la reconnaissance préalable du fond.

b) Mise en pêche. Le calage des filets ne présente pas de difficultés particulières. Notons toutefois qu'il faut les larguer à une vitesse suffisante pour assurer aux différentes pièces une bonne

étendue. Le fait de caler parallèlement à la pente et en décrivant des courbes est sans doute préférable.

c) **Relevage.** Le « sarpage » par grand fond est une opération assez délicate qui peut être grandement facilitée par le système de ralingues flottantes déjà décrit (fig. 6). Un autre procédé, également utilisé par les Portugais, mérite d'être mentionné. Il consiste (fig. 7) à disposer, à chaque ligne de mouillage et tous les 2 à 300 m un bidon d'environ 200 litres. Sur les cordages reliant les bidons aux filets il y a une cosse située à 5 m au-dessus de la ralingue des lièges et un lest de 5 kg au niveau des plombs. Au moment du relevage, ces cordages sont virés les uns après les autres, sur une poupée de treuil par exemple, et les pièces sont « suspendues » aux bidons par les cosses. Cette opération terminée, les filets sont bien dégagés du fond et leur mise à bord est aisée ; elle ne demande même aucun appareil particulier si ce n'est un rouleau libre sur l'avant du bateau.

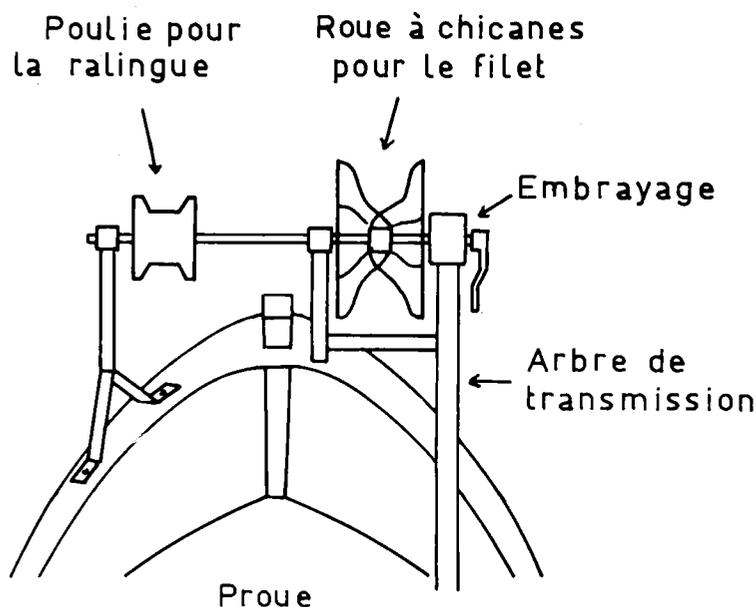


FIG. 8. — Proposition d'aménagement de l'appareil de relevage marseillais pour utiliser le système de ralingues flottantes.

Pour pouvoir employer le système de ralingues flottantes, une modification pourrait être apportée à la roue motrice, ou « requin » (fig. 5), dont sont équipés la majorité des bateaux méditerranéens qui travaillent aux pièces. Elle consisterait à monter sur le prolongement de l'arbre de cette roue, côté bâbord, une poulie qui servirait au virage des ralingues flottantes et des lignes de mouillage (fig. 8).

d) **Pertes de filets.** Certains invoquent le fait que la pêche aux filets maillants par grand fond peut donner lieu à des pertes importantes de filets et lui reprochent d'être destructrice. Les filets perdus garderaient, disent-ils, un pouvoir de capture élevé pendant de longues années. C'est possible mais, plutôt que de se livrer à des hypothèses sur les conséquences des pertes d'engins, mieux vaudrait faire en sorte de les éviter. Cela est d'ailleurs relativement facile, il suffit de prévoir :

un balisage efficace constitué par des bouées métalliques ou en matière plastique d'au moins 30 litres avec hampe de 2 m pour les pavillons (des feux électriques à piles peuvent être ajoutés dans les régions où la navigation est intense) ; il est recommandé d'adjoindre à chaque bouée un bidon de 50 litres pour assurer, par tout temps, la flottabilité et l'équilibre de ce balisage (fig. 4) ;

des lignes de mouillage suffisamment longues et en cordage solide, comme celles utilisées par l'« Ichthys » ; des grappins pesant au moins 20 kg et ayant la forme d'un râteau (fig. 9) ;

l'utilisation du système de relevage par ralingues flottantes. L'expérience a montré qu'en cas de croche, même sévère, il est possible de dégager ou d'arracher le filet à l'aide de la ralingue. Au pire, si par suite d'une traction trop forte il y a rupture du filet et de la ralingue, on peut récupérer les pièces restantes en recommençant la manœuvre du côté opposé à la croche. La méthode des bidons offre aussi une bonne sécurité puisqu'elle équivaut à multiplier le nombre de balises et de lignes de mouillage.



FIG. 9. — Relevage d'un grappin.

e) Filets. Les filets portugais se sont avérés inefficaces en Méditerranée ; leur maille est trop grande et leur fil trop fort. Ils présentent toutefois certaines qualités dont pourraient bénéficier les filets marseillais, en particulier dans leur longueur, leur hauteur, le flou et les ralingues de montage.

Longueur. Une longueur de 50 m est préférable à celle de 115 m, surtout par raison d'économie. En cas de croche, ou lorsqu'un filet est hors d'usage par suite de dégâts partiels, la perte de matériel est ainsi moins importante. De plus, au moment de la mise à bord, les ralingues de montage des plombs et des flotteurs subissent un effort moindre.

Hauteur. Il a été observé que le merlu est souvent capturé dans la partie supérieure du filet. C'est la raison pour laquelle le rendement d'une pièce en nappe de 50 mailles de haut est nettement inférieur à celui d'une pièce de 80. On peut donc conseiller d'augmenter la hauteur du filet marseillais. Avec une alêze de 100 mailles, il aurait une chute d'environ 6 m, comme le filet portugais.

Flou. On a remarqué, d'autre part, que le merlu se prend non pas uniquement en se maillant par les ouïes, comme un pageot ou un rouget, mais surtout en s'enveloppant dans la nappe. Tout laisse supposer qu'étant d'abord accroché par les dents, longues et fines, il s'enroule dans le fil en essayant de se dégager. Un bon filet aura donc beaucoup de flou, 50 % est préférable à un tiers. A ce propos, il est fortement déconseillé aux pêcheurs d'utiliser les batudons pour la capture de ce poisson, leur alèze supérieure étant trop raide et peu élevée.

Ralingue de montage. Pour ce qui est des ralingues de montage, elles pourraient être en cordage de diamètre plus fort que celui actuellement employé et en autre matière que la schappe. Le câble de polypropylène de 8 mm, utilisé par les Portugais, convient parfaitement. Il est robuste et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les nœuds de montage des compas y ont une bonne adhérence. Il peut donc supporter une traction importante sans subir, comme la schappe de nylon, un allongement d'autant plus néfaste qu'il fait perdre au filet une de ses principales qualités : le flou.

Compas d'armement. Dans le but de limiter les dégâts causés par les « poux », les risques de croche et de charge (en oursins à longues épines notamment), une modification supplémentaire pourrait être apportée au filet. Elle consisterait à éloigner l'alèze du fond en augmentant la longueur des compas d'armement de la ralingue inférieure. Cette longueur pourrait être portée à 1 m ce qui donnerait entre les plombs et la nappe un dégagement de l'ordre de 50 cm.

Par contre, il conviendrait de raccourcir les compas de la ralingue supérieure (25 cm environ) afin d'éviter que, lors de la mise à l'eau, les flotteurs ne s'engagent entre la nappe et cette ralingue et provoquent ainsi des dégâts dans le filet.

Fil. Un fil accroche d'autant plus facilement les aspérités d'un corps qu'il est fin. Cette règle est d'autant plus vraie pour le filet à merlu que ce poisson ne s'emmaille pas à proprement parler. D'autre part, le choix de la grosseur du fil doit tenir compte de la taille et de l'anatomie des individus à capturer. Ainsi, le fil pourra être d'autant plus fort que le poisson est gros, et inversement; une rascasse au squelette externe très développé, se prendra beaucoup plus aisément dans un fil grossier qu'un merlu dont le corps est lisse. Il apparaît donc que la sélectivité d'un filet droit dépend en grande partie du fil utilisé.

Le fil de 3 330 m au kg des filets portugais est trop fort pour le merlu de Méditerranée, ce poisson étant dans cette mer nettement plus petit qu'en Atlantique. Celui de 13 000 m au kg parfois employé par les Marseillais est par contre trop faible. D'abord il n'est pas sélectif : les individus de trop petite taille sont pris, aussi bien les merlus que d'autres espèces; ensuite il est fragile : les gros poissons causent des dégâts importants, les squales en particulier.

Il reste à choisir entre le 6 660 et le 10 000 m au kg. Chacun présente sur l'autre des avantages qui peuvent se résumer ainsi : le premier sera plus résistant, le deuxième pêchera peut-être mieux. Dans un souci de protection des fonds marins mieux vaut adopter le premier.

Maille. La sélectivité dépendra aussi beaucoup du choix de la maille, surtout pour les espèces qui s'emmailent vraiment et constituent souvent des apports complémentaires non négligeables. Etant donné la taille de ces poissons (rougets, pageots, etc.) une maille de 35 mm de côté est conseillée. Une telle dimension représente 8 nœuds au pan.

En résumé, le filet droit qui semblerait le mieux adapté pour la pêche du merlu par grande profondeur en Méditerranée aurait les caractéristiques suivantes :

longueur : 1 430 mailles montées sur 50 m - hauteur : 100 mailles - mailles : 35 mm de côté - fil : 6 660 m au kg - compas d'armement : nombre 238, ouverture 21 cm - longueur des compas inférieurs : 1 m - longueur des compas supérieurs : 25 cm - flou : 50 % (6 mailles par compas) - ralingues de montage : câble de polypropylène de 8 mm de diamètre - lest : un plomb de 110 g tous les trois

compas - flotteurs : boules creuses en matière synthétique de 10 cm de diamètre, 370 g de flottabilité, résistant jusqu'à 700 m de profondeur (marque « ALPIA », référence GS 5/10); une boule tous les 10 compas.

f) Durée de la pêche. Habituellement les filets sont laissés en pêche durant une seule nuit, d'abord parce que le poisson se prend mieux que le jour, ensuite pour ne pas donner au « poux » le temps de commettre trop de dégâts. Mais dans la mesure où ce dernier inconvénient peut être évité en calant à plus grande profondeur et en apportant aux pièces les modifications qui viennent d'être conseillées, il semble, d'après nos observations, que le rendement soit meilleur si la pêche dure plus longtemps. Il est vraisemblable que les premières prises effectuées attirent d'autres poissons et crustacés en jouant en quelque sorte le rôle d'appât. Cette attirance croîtrait avec l'importance des captures.

CONCLUSION

Le filet fixe à une seule nappe, haute et lâche, est un excellent engin de pêche pour le merlu. Mais son efficacité peut devenir un défaut si elle donne lieu à des excès; aussi son utilisation doit-elle être soumise à certaines restrictions.

La première serait d'éviter que la pêche aux pièces soit exercée là où le chalutage est déjà pratiqué. Sinon, et l'expérience en fait foi, cette activité supplémentaire ne pourrait qu'accélérer l'épuisement des fonds en détruisant des réserves naturelles jusqu'alors inexploitées.

Il faudrait aussi veiller à ce que les caractéristiques des filets répondent à celles de la région et de la faune qui la peuple de manière à faire prévaloir leur sélectivité.

Enfin, on ne doit pas abuser des possibilités intéressantes qu'offre cette méthode. La sagesse voudrait que l'Administration, en accord avec les pêcheurs, limite le nombre des bateaux et des filets.

En Méditerranée, la pêche du merlu au filet maillant est récente. L'« Ichthys » a montré qu'elle peut s'étendre sur les côtes varoises et sans doute encore ailleurs. Souhaitons que les conseils donnés ici lui soient profitables et que sa longévité demeure ainsi assurée. Elle pourrait, même si elle n'est que saisonnière, apporter dans bien des cas une solution aux difficultés que connaît la pêche artisanale côtière.
